

## Faire certifier ses comptes : l'exemple du CNRS

Bernard ADANS, Agent comptable principal du CNRS

Amue - journée du 2 juillet 2008

*La certification des comptes :  
un objectif incontournable pour les EPSCP  
sur le chemin de l'autonomie*

### Faire certifier ses comptes : l'exemple du CNRS

**Bernard Adans**  
**Trésorier-payeur général**  
**Agent comptable principal**



CNRS  
CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

Agence comptable principale – 3 rue Michel Ange – 75794 Paris Cedex 16 – ☎ 01 44 96 46 01 1



### La certification des comptes

✓ **Précisions préalables :**

- ❑ **la priorité** d'une comptabilité est de fournir une **information sincère et fidèle** de la situation financière et patrimoniale ;
- ❑ la **certification** des comptes ne constitue **pas une fin** en soi, elle n'est qu'un **moyen**, aux côtés d'autres dispositions (comme le contrôle interne ou les processus de clôture), destiné à garantir la qualité de l'information contenue dans les états financiers.

## La qualité comptable : une préoccupation relativement récente pour le CNRS



### Une évolution liée à la fois :

#### ❑ aux attentes nouvelles en matière de transparence financière

- Cf. la LOLF (le chap. V) et l'impact de la certification des comptes de l'Etat sur les opérateurs
- Cf. la loi de sécurité financière : la certification des EPN par des CAC
- Cf. la LRU, etc.

#### ❑ au contexte particulier du CNRS :

- le protocole de modernisation de 2005 : l'accent mis sur la qualité comptable
- la mise en œuvre de nouveaux SI : l'alignement sur les « bonnes pratiques »
- La certification des comptes 2008 et l'intervention de CAC

## Les acteurs de la qualité comptable



#### ❑ L'impact de la comptabilité patrimoniale (la constatation des droits)

le déplacement du centre de gravité de la comptabilité publique

- La nécessité de dépasser une approche littérale de décret de 1962
- La référence à l'article 31 de la LOLF

#### ❑ Une fonction comptable partagée avec les gestionnaires

la comptabilité cesse d'être le monopole du comptable public

#### ❑ L'agent comptable, « garant » de la qualité des comptes

- responsable du respect des principes et des normes comptables
- responsable de la qualité des états financiers et de l'information comptables

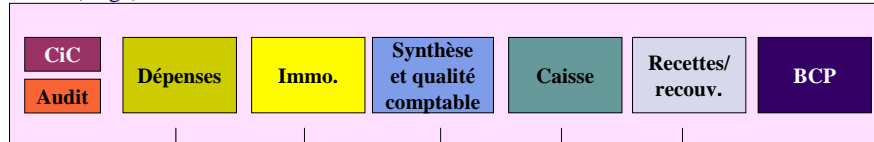
## Cinq grands chantiers

- ❑ **Parfaire la qualité du Compte financier :**
  - le rattachement à l'exercice (la comptabilisation à l'avancement),
  - le toilettage et la fiabilisation de l'actif corporel,
  - la cartographie des risques, les provisions et le « hors bilan »,
  - la présentation du Compte financier et le rapport de l'ACP, etc.
- ❑ **Moderniser l'approche des contrôles**
  - passer du CMOD au contrôle interne comptable et financier (CICF)
- ❑ **Profiter de l'opportunité du changement de SI**
  - la « re-ingénierie » des procédures, l'alignement sur les standards de l'outil
- ❑ **Poursuivre les actions de simplification et de modernisation**
  - PJ, suppression des mandats et des titres, monétique, dématérialisation, etc.
- ❑ **Accompagner le changement**
  - la transformation des métiers et des comportements

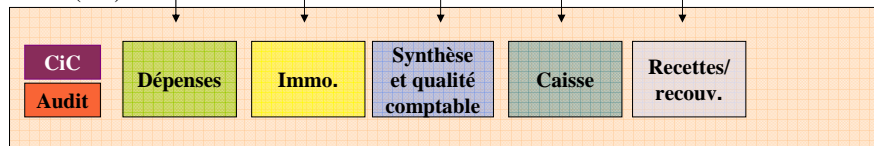
## La mise en œuvre de la qualité comptable au CNRS

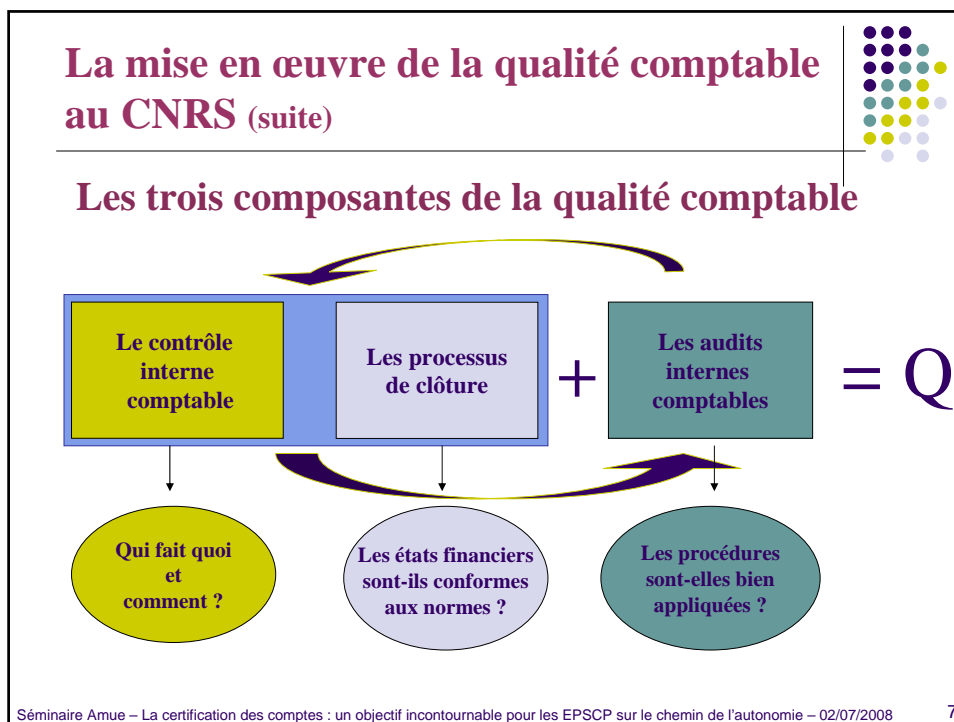
- ✓ **Une démarche préalable : la réorganisation des services comptables :** - pour assurer un meilleur pilotage  
- pour instaurer un véritable fonctionnement en réseau

ACP (siège)



ACS (DR)





## 1. Le contrôle interne comptable et financier

- ❑ Une véritable révolution culturelle
  - passer du contrôle a priori à la maîtrise des processus
- ❑ Un champ limité aux domaines financier et comptable

Le **contrôle interne** comptable et financier déployé au CNRS correspond à **l'ensemble des dispositifs** (procédures, SI, organisation, etc.) mis en œuvre par l'établissement :

  - pour **maîtriser** le bon enregistrement des événements financières et comptables,
  - afin de **garantir la qualité** des informations fournies dans les états financiers.
- ❑ Quatre séries de documents :
  - le référentiel de contrôle interne
  - le descriptif fonctionnel des tâches
  - le dossier fonctionnel
  - l'organigramme fonctionnel

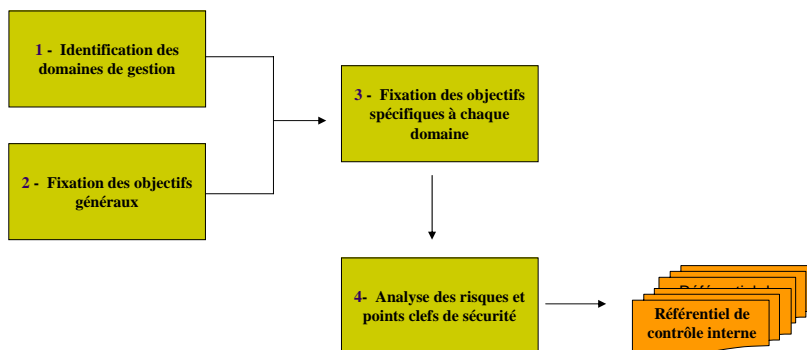
Séminaire Amue – La certification des comptes : un objectif incontournable pour les EPSCP sur le chemin de l'autonomie – 02/07/2008 8

## 1. Le contrôle interne comptable et financier

### *Le référentiel de CICF*



#### □ L'élaboration du référentiel de CICF



## 1. Le contrôle interne comptable et financier

### *Le référentiel de CICF*



#### □ Les objectifs généraux du référentiel de contrôle interne :

s'assurer que **tous les événements de gestion** traités par le SI sont :

- autorisés par le budget
- autorisés par l'autorité hiérarchique compétente,
- enregistrés dans les bonnes rubriques, pour les bons montants et pour les bonnes périodes,
- correctement évalués,
- cohérents avec les autres données contenues dans le SI,
- correctement et fidèlement retracés dans les états financiers.

#### □ Le référentiel de contrôle interne récapitule :

- les risques d'erreurs,
- les modalités de couverture des risques : les « *points clés de sécurité* »,
- les procédures de clôtures à mettre en œuvre,
- les contrôles à effectuer à l'occasion des audits.

## 1. Le contrôle interne comptable et financier

### *Le descriptif fonctionnel des tâches*



#### □ Le descriptif fonctionnel des tâches (DFT)

Un **document synthétique** qui fait apparaître, pour **chaque domaine fonctionnel, le rôle des gestionnaires et les contrôles à effectuer**. Il est complété, en tant que de besoin, de **fiches** ou de **manuels de procédure**.

#### □ L'ensemble des DFT constitue :

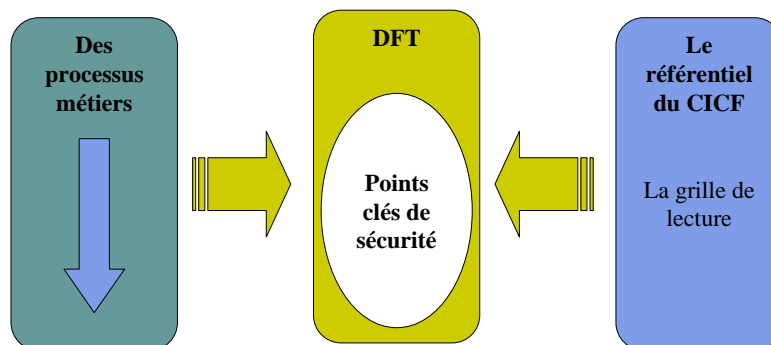
- le **modèle d'organisation type** de l'ACP et des SFC
- la **base documentaire de référence** pour les agents et les auditeurs

## 1. Le contrôle interne comptable et financier

### *Le descriptif fonctionnel des tâches*



#### □ Zoom sur la construction d'un DFT



## 1. Le contrôle interne comptable et financier

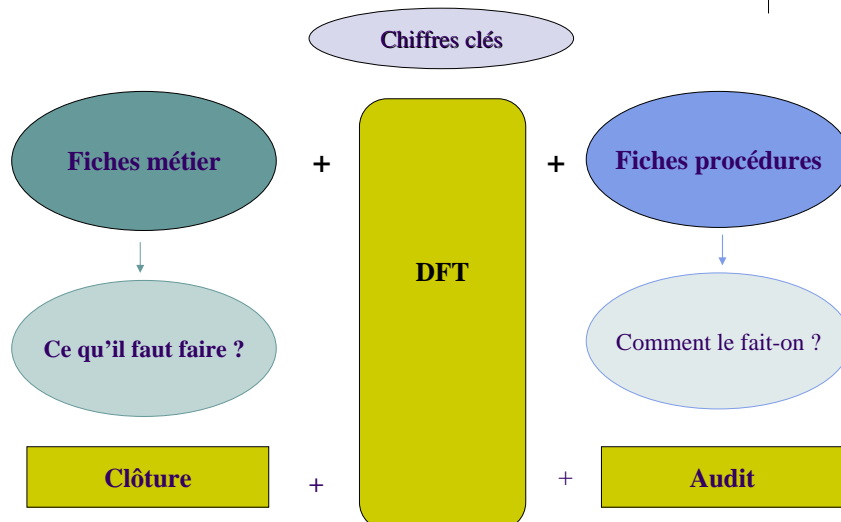
### *Le dossier fonctionnel*



- ❑ **L'ACP établit un « dossier fonctionnel » pour chaque domaine métier** (recettes, achats, SQC, Immobilisations, tiers, etc.)
- ❑ **Un dossier fonctionnel couvre l'ensemble des processus** concernés quels que soient les niveaux chargés de les appliquer (ACP, ACS/DR, unités de recherche)

## 1. Le contrôle interne comptable et financier

### *Le dossier fonctionnel*



## 1. Le contrôle interne comptable et financier

### L'organigramme fonctionnel



#### □ La construction de l'organigramme fonctionnel

visé à garantir la fiabilité d'ensemble des processus et à s'assurer que toutes les zones de risques sont maîtrisées

#### □ Il repose sur une répartition des tâches

entre les agents :

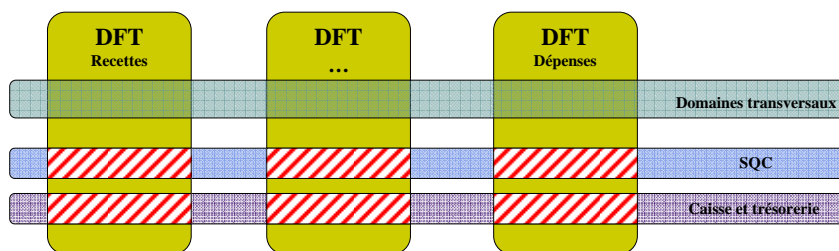
- **responsables opérationnel (A)**, chargés de l'exécution normale des travaux financiers et comptables
- **responsables qualité (B)**, chargés de s'assurer de la bonne maîtrise des « *points clés de sécurité* »,
  - au fil de l'eau, de manière formelle,
  - et a posteriori au travers de tests de qualité

## 1. Le contrôle interne comptable et financier

### L'organigramme fonctionnel



#### □ Zoom sur la construction de l'organigramme



#### ✓ Règles de bases

- Un responsable A/B appartenant à un domaine peut-être A/B dans un autre domaine fonctionnel,
- mais un A/B d'un domaine métier ne peut **jamais** être A/B dans un domaine transversal relatif à son métier.



## I. Le contrôle interne comptable et financier

### *L'organigramme fonctionnel*



#### □ un organigramme fonctionnel détaillé

- doit être établi par bureau (ACP) et par service (SFC/ACS),
- avec le nom des personnes et les tâches exercées

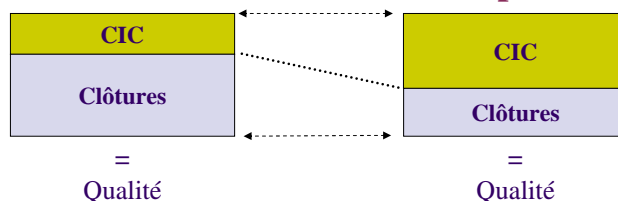
#### □ des fiches de poste

- doivent systématiquement être rédigées
- de manière à préciser et formaliser l'ensemble des tâches confiées à chaque agent (qu'il soit responsable A ou B)

## 2. Les processus de clôture



### ✓ Des processus directement liés au déploiement du CIC



#### □ Des clôtures trimestrielles et de fin d'exercice

#### □ Deux séries de travaux à effectuer :

- les écritures de clôture (les amortissements, provisions et autres opérations de régularisation)
- la révision des comptes (cohérence et analyse des comptes, confirmation des soldes par circularisation, passage en revue des opérations les plus significatives, etc.)

### 3. Les audits internes comptables et financiers

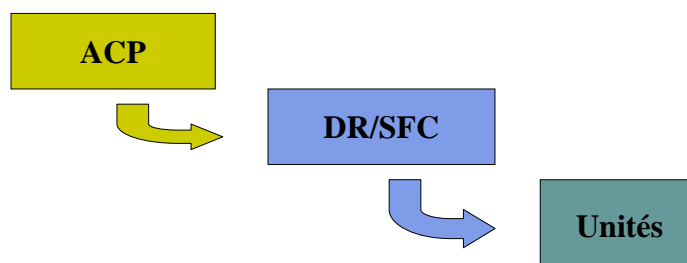


- ❑ **Objectif : le bouclage du dispositif**
  - s'assurer que les procédures prévues sont **correctement appliquées** et qu'elles sont **toujours adaptées**
- ❑ **La séparation de l'audit de l'opérationnel**
- ❑ **La généralisation des contrôles a posteriori**
  - les contrôles a priori sont désormais l'exception
- ❑ **Un pilotage par l'agence comptable principale,**  
pour des raisons :
  - de responsabilité personnelle et pécuniaire
  - d'organisation des SFC
  - d'efficience

### 3. Les audits internes comptables et financiers



- ❑ **L'organisation des audits comptables :**
  - une programmation et une périodicité triennales
  - un travail partagé entre l'ACP et les ACS



- ❑ **Une concertation** avec le **Comité d'audit**, la **DAI** et la **DFI** (achats)

## En conclusion, où en est-on ?



- ❑ La généralisation des DFT et des arrêtés trimestriels
- ❑ La question des restitutions financières dans les SI
- ❑ L'accompagnement du changement
- ❑ La choc désignation des CAC et le choc des cultures

